



# Règlement de la Randonnée Cyclotourisme

## « En attendant Paris-Tours »

### 1. PREAMBULE

Le club C'TEAM CHARTRES, organise le samedi 5 octobre 2024 une randonnée cyclotouriste de 40 km, 75 km et 103 km sur deux parcours dans le département d'Eure et Loir avec un ravitaillement prévu dans la commune de Saint-Maixme-Hauterive. L'évènement se déroule sur les voies publiques maintenues ouvertes à la circulation et impliquant de fait le respect du Code de la route.

### 2. PARCOURS ET DEPARTS

Le lieu de départ et d'arrivée des parcours à vélo est localisé place des Epars à CHARTRES (sous réserve de modification de la part de l'Association, même à la dernière minute)

La totalité de la randonnée, depuis le départ de la place des Epars à Chartres jusqu'à l'arrivée à la place des Epars à Chartres, sera balisée. Le marquage réalisé avec des flèches avec l'usage de bombes conformément à la réglementation. La disparition de ce marquage temporaire s'effectue soit naturellement soit par les soins du Club dans le cadre de sa délégation et ce au plus tard dans les 24 heures après la fin de la manifestation.

### 3. INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront clôturées le samedi 5 octobre 2024 à 12h30. Les inscriptions seront validées à réception des documents (fiche d'inscription et règlement) et du paiement.

Les documents d'inscription individuelle sont disponibles :

1/ par internet en ligne sur : [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)

2/ sur place avant le départ

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone.

Une fois l'inscription validée, aucune modification liée au choix du parcours ne pourra être effectuée. Les inscriptions à la randonnée « En attendant Paris Tours » sont fermes et définitives et tout désistement, pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement. L'inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales dont le participant reconnaît avoir pris connaissance dans le cadre du processus de vente en ligne.

### IMPORTANT

Chaque participant devra être muni d'une pièce d'identité.

La participation à la randonnée « En attendant Paris-Tours » implique l'acceptation complète du présent règlement.

En cas d'alerte météo, C'TEAM CHARTRES se réserve le droit d'annuler la randonnée

### **Flux des participants :**

Le départ est fixé à 12h45 pour l'ensemble des participants au départ de la place Chatelet à Chartres. Les parcours seront disponibles sur Open Runner.

Le départ de chaque parcours se fera groupé à l'heure indiquée. Les parcours s'effectuent à allure libre, sans classement ni mesure de performance. Il ne s'agit pas d'une compétition. Les parcours proposés ainsi que l'échelonnement prévu de chaque groupe sont de nature à faciliter le flux des participants dans la circulation et éviter l'effet de peloton massif. L'évolution du flux de participants évoluera en fonction du rythme de chacun. L'organisateur se réserve le droit de réguler le flux des participants à tout moment.

### **Déroulement de la journée de la randonnée « En Attendant Paris Tours »**

A partir de 11h45, accueil des cyclotouristes avec une tasse de café ou un jus de fruit, pointage des participants et distribution des bracelets.

A partir de 12h45, départ des participants. Sur les 2 parcours un ravitaillement sera proposé à Sainte-Maixme -Hauterive.

A l'arrivée, une boisson sans alcool sera offerte à tous les participants.

Un tirage au sort sera effectué avec les bracelets remis aux participants

### **4. UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE Choix des itinéraires**

Le parcours proposé par l'organisateur s'efforcera de ne pas présenter de danger spécifique. Les voies sont cependant ouvertes à la circulation publique et aux cyclistes.

## **5. SECURITE ET PREVENTION**

### **Catégories de vélo autorisées**

Ne peuvent participer à cette journée, que les personnes inscrites utilisant des vélos (route, VTC ou VTT) à propulsion musculaire, des vélos (route, VTC ou VTT) à assistance électrique ainsi que les vélos spécifiques adaptés aux personnes à mobilité réduites. Les trottinettes électriques et rollers ne sont pas autorisés

### **Port du casque**

Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme. Il est obligatoire pour tous les mineurs participants.

### **Certificat médical**

Contrairement aux compétitions cyclistes et cyclo-sportives, la présentation du certificat de non contre-indication à la pratique n'est pas obligatoire pour participer aux randonnées de cyclotourisme. Toutefois, à titre préventif, il est recommandé aux pratiquants de passer un examen médical préalable à toute activité.

### **Moyens de secours**

En cas d'urgence, un numéro de téléphone est mis à disposition des participants

## **6. DEVOIRS DES PARTICIPANTS**

### **Comportement routier**

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Chaque participant se doit :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

La participation aux différents parcours devra se faire dans le respect strict des règles en vigueur, notamment sanitaires, transmises par le gouvernement. La non-application des mesures en vigueur lors de la tenue de la manifestation, conduira au refus du/des participants concernés, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement.

Sur la partie du parcours empruntant une voie normale de circulation (donc hors-piste cyclable), les participants devront circuler en file indienne afin de laisser libre le dépassement par des véhicules automobiles. La circulation de plusieurs cyclistes de front est interdite.

### **Equipement des cycles**

Les cycles utilisés par les participants doivent être équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de Sécurité et de freinage.

### **Environnement**

Pour la pérennité des milieux traversés et afin de préserver l'environnement, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés (emballages de barres ou gels énergétiques, papiers...) et à les déposer au niveau des zones de propreté mises en place aux points de ravitaillement et à l'arrivée

## **7. ASSURANCE DES PARTICIPANTS**

Les participants au « En attendant Paris-Tours » inscrits sont couverts en responsabilité civile par l'assurance que C'TEAM CHARTRES (organisateur) a souscrite auprès de APAC-UFOLEP  
Tout problème devra être signalé à l'organisateur sans délai.

## **8. SPECIFICITE DES PARTICIPANTS**

### **Origine des participants**

Toute personne de nationalité française ou étrangère peut participer à la randonnée cyclotouriste «En attendant Paris-Tours »

### **Identification des participants**

Un bracelet de couleur siglé C Team Chartres sera remis à chaque participant sur place après pointage.

### **Accueil des mineurs**

Les participants mineurs, licenciés ou non à une fédération sportive doivent présenter une autorisation parentale ou être accompagnés. La présence d'un adulte accompagnateur est impérative pour un enfant de moins de 18 ans.

## **9. RAVITAILLEMENT**

Un ravitaillement sera proposé à Sainte-Maixme -Hauterive à 34 Km du départ uniquement pour les parcours de 75 kms et de 103 kms

## **10. DROIT À L'IMAGE**

L'acceptation du présent règlement implique obligatoirement que le participant (acheteur comme participant) donne son accord aux organisateurs, aux médias et aux réseaux sociaux qui couvrent l'événement pour utiliser son image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises le jour de l'événement. Cette autorisation est va-able pour le monde entier, et pour une durée illimitée, pour tout usage destiné à assurer la promotion du club C'Team Chartres et sous toutes ses formes (films, vidéos, presse, sites internet, réseaux sociaux, etc.). L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant.

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que les représentants légaux d'un participant mineur donnent leur accord au club C'Team Chartres aux médias et réseaux sociaux qui couvrent l'événement pour utiliser son image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises lors des

randonnées En attendant Paris Tours 2024. L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'enfant.

Conformément à la loi du 06.01.1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données les concernant en justifiant de leur identité auprès du club C'Team Chartres : [cteamchartres@gmail.com](mailto:cteamchartres@gmail.com).

La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 5 octobre 2024.

## **11. TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES**

Les participants sont informés que les données personnelles recueillies lors de l'inscription effectuée en ligne (par leur soin ou par un tiers) sur la plateforme de billetterie font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à permettre l'organisation de la randonnée En Attendant Paris Tours

Le club C'Team Chartres s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant. Ils pourront ainsi adresser un courrier à l'adresse suivante : C'Team Chartres 13 rue des Vignes 28300 Champhol ou par courriel : [cteamchartres@gmail.com](mailto:cteamchartres@gmail.com).

Les informations communiquées par l'acheteur (tant pour lui-même que pour le compte des participants qu'il inscrit) à l'occasion de la réservation ne seront transmises à aucun autre tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par le club C'Team Chartres pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux participants.

Toutes les transactions bancaires sur le module d'inscription sont sécurisées par Pro Timing, sans intervention, ni récolte de données de la part du club C'Team Chartres. Le club ne conserve donc aucun numéro de carte bancaire dans sa base de données.

## **ARTICLE 12 – ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT**

En cas de force majeure, de conditions climatiques extrêmes ou autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit ou peuvent être contraints par les autorités compétentes (locales, départementales, nationales, etc...) de :

- différer des départs,
- modifier les parcours, les étapes et/ou les lieux de ravitaillement
- de neutraliser tout ou partie des randonnées
- d'annuler ou de reporter tout ou partie de l'évènement.

De simples conditions météorologiques défavorables ne sauraient constituer une raison d'annulation de l'évènement.

Aucun remboursement même partiel ne sera effectué, sauf si l'évènement venait à être annulé en raison du contexte sanitaire. Dans ce cas, les participants se verraient rembourser le montant de leur achat.

## **ARTICLE 13 DEMANDE D'INFORMATIONS-RECLAMATIONS**

Toute demande d'information liées aux modalités d'inscription pourra être formulée :

- par voie postale au siège administratif du club
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [cteamchartres@gmail.com](mailto:cteamchartres@gmail.com)